
Le mouvement éducatif en France pendant l'année scolaire 1956 - 1957.

Numéro d'inventaire : 1979.18786 (1-2)

Type de document : livre

Éditeur : Institut pédagogique national

Date de création : 1957

Description : Couverture carton souple bleu. 2 exemplaires

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Rapport présenté à la XXe conférence internationale de l'Instruction publique.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16 + 16

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

— INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL —

LE MOUVEMENT ÉDUCATIF
EN FRANCE
PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE
1956 - 1957

— RAPPORT —
PRÉSENTÉ A LA
XX^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I - ADMINISTRATION SCOLAIRE

I - BUDGET

Depuis que la montée des naissances d'après guerre est venue gonfler les effectifs des établissements scolaires, chaque rentrée d'Octobre pose des problèmes d'année en année plus graves et plus difficiles à résoudre. L'effort accompli par l'enseignement public français pour s'adapter aux besoins actuels est cependant considérable.

EFFECTIFS

Dans l'Enseignement du Premier Degré, malgré les difficultés de locaux et la pénurie de maîtres, tous les élèves ont pu être accueillis dans les écoles primaires élémentaires. L'augmentation tenant au facteur proprement démographique avait été depuis longtemps prévue, mais à cette augmentation sont venus s'ajouter de nombreux transferts de population scolaire qui affectent en particulier les régions industrielles et les banlieues des grandes villes. Leur importance est d'autant plus grande que le pourcentage des élèves confiés à l'école publique est en continuelle progression. En effet, l'accroissement du taux de scolarisation se manifeste à tous les degrés de l'enseignement, dans les écoles maternelles aussi bien que dans les différentes branches d'enseignement du second degré et dans l'enseignement supérieur.

Au total, l'enseignement du premier degré a dû accueillir, à la rentrée de l'année scolaire 1956-57, dans ses établissements, un effectif supplémentaire de plus de 300 000 enfants correspondant à 8 000 classes.

Dans l'Enseignement du Second Degré, la montée des effectifs est aussi considérable. **Pour la première fois, l'enseignement du second degré est atteint par la vague de forte natalité**, qui d'ailleurs se fera sentir plus encore à partir de 1957. Le taux de scolarisation a suivi une évolution remarquable : il est passé de : 12% en 1938, à 14% en 1946, à 16% en 1955 et à 18% en 1956.

Par suite de l'action de ces deux facteurs combinés, le nombre des élèves de l'enseignement secondaire public est passé de 466 000 élèves en 1955 à 510 000 en 1956.

Dans l'Enseignement Technique, les effectifs s'élevaient l'an dernier à 300 000 élèves. Cette année, ils atteignent le chiffre de 330 000, soit 30 000 de plus.

L'Enseignement Supérieur accroît constamment ses effectifs, entraînant un besoin de plus en plus accusé en professeurs et en locaux. En matière de recrutement du personnel de l'enseignement supérieur, les principales difficultés se situent plus encore au niveau des assistants et des chefs de travaux pratiques, qu'à celui des professeurs.

Un plan de dix ans a été établi, qui comporte la création de 4 000 emplois nouveaux. Les budgets de 1955, 1956 et le budget de 1957 comportent la réalisation presque intégrale des trois premières tranches de ce plan. Ainsi, l'effectif total du personnel de l'enseignement supérieur est passé de 6 576 en 1955-56 à 7 747 en 1956-57. Cet effectif atteindra 9 000 en 1957-58. L'augmentation par rapport au début de l'année dernière est donc de plus de 30% de l'effectif. Il faut noter que cet effort porte principalement sur le personnel scientifique, pour qui l'augmentation est de 50%.

2

BUDGET ET CONSTRUCTIONS

Le budget ordinaire de l'Education Nationale s'élevait en 1956 à 293 milliards ; en 1957 il s'élève à 330 milliards 523 millions de crédits se décomposant en :

- 293 milliards : montant du budget de 1956
- 25 milliards 320 millions : dépenses dites "reconduites"
- 12 milliards 200 millions : dépenses au titre des mesures dites "nouvelles"

Les 25 milliards de dépenses dites "reconduites" représentent : 19,5 milliards environ pour l'augmentation des traitements des fonctionnaires (326 000 emplois au 31 décembre 1955) et 6,5 milliards consacrés à la création, en 1957, de près de 21 500 emplois.

L'analyse de l'augmentation du budget permet de préciser dans quelle mesure il est possible de faire face à l'accroissement constant des besoins révélés à chaque rentrée scolaire.

a) *Augmentation des dépenses de personnel* (6,5 milliards). Ces dépenses correspondent à la création de 21 500 emplois, la plupart consacrés aux services d'enseignement. 12 745 postes sont créés pour l'enseignement du premier degré, 5 118 pour le second degré, 2 409 pour l'enseignement technique, plus de 1 200 pour l'enseignement supérieur et 648 pour la jeunesse et les sports. Un effort parallèle est réalisé en faveur des personnels administratifs.

b) *Augmentation des dépenses de matériel* (770 millions). Ces dépenses correspondent aux frais suivants : déplacements, examens, voyages, indemnités d'entretien des normaliens de l'enseignement primaire, relèvement du montant des bourses de trousseaux de ces normaliens ; certaines de ces dépenses sont liées aux créations de postes et aussi au souci d'améliorer certaines situations nettement défavorisées.

c) *Augmentation des crédits pour les travaux d'entretien* (413 millions) qui est liée aux constructions récentes de bâtiments.

d) *Subventions* (2 940 millions). Cette section du budget est particulièrement importante. Les Universités et grands établissements reçoivent pour leur part un accroissement de dotation de 1 300 millions. D'autre part un crédit supplémentaire de 900 millions de francs a été accordé à la Recherche Scientifique.

De plus, les dotations destinées aux établissements de l'enseignement technique se trouvent majorées de 360 millions, et 209 millions supplémentaires sont affectés aux cours professionnels et au perfectionnement des travailleurs du commerce et de l'industrie.

Les crédits affectés à l'Institut Pédagogique National sont accrus de 122 millions pour permettre la mise en œuvre de moyens nouveaux d'enseignement.

e) Les 2 113 millions nouveaux destinés à *l'action éducative et culturelle* sont répartis de la manière suivante :

- Service Universitaire des Relations avec l'étranger : 6 millions.
- Bourses nationales, bourses de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique : 1 600 millions.
- Aide de l'Etat pour l'impression de thèses de doctorat : 82 millions.
- Education populaire, activités physiques, activités de jeunesse : 60 millions.
- Subvention pour les Arts et Lettres : 105 millions.
- etc...

f) Les 174 millions nouveaux destinés à *l'action sociale* ont été répartis de la manière suivante : 64 millions en faveur des étudiants et 110 millions pour les colonies de vacances.